

## La cité médiévale a accueilli l'assemblée des sites remarquables



Publié le 01/06/2019 à 09:37



### Patrimoine, Peyrusse-le-Roc

C'est à Peyrusse le Roc que les maires des communes élues «Sites remarquables» avaient rendez-vous pour l'assemblée générale, Cette toute jeune association créée en 2015, a pour ambition de faire connaître des sites authentiques, intégrés dans un environnement resté naturel et restaurés dans la tradition. Le but de l'association est de promouvoir ces sites, parfois très peu connus, et d'offrir une structure de concertation, de soutien et d'actions communes en faveur de leur conservation et de la mise en valeur de leur environnement naturel. Il revenait à Francis Savignac maire de Peyrusse le Roc d'ouvrir cette assemblée et de présenter son village aux multiples attraits.

En 2019, 17 communes font désormais partie du panel des sites remarquables, Les trois dernières à avoir été classées sont St Maurice de Navacelle, Castelnau de Mandailles et Taussac. Pour le président de cette association Claude Cayla, en Aveyron, 5 à 6 sites peuvent encore entrer dans ce cercle fermé des «Sites remarquables», Soucieux de se développer au national et pourquoi pas à l'Europe, Claude Cayla est en contact avec l'Italie et l'Espagne.

L'association prévoit la réalisation à l'aide d'un drone d'un film de 2 mn sur chaque site. Ces films seront diffusés sur le site web et mis à disposition dans la mesure du possible dans les offices de tourisme.

Après le repas à l'Auberge Savignac, une visite du site médiéval a clôturé cette assemblée générale.

